



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

ADMINISTRATION SUPERIEURE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Section Gestion des carrières

Mata'Utu, le 21 AOUT 2019

Affaire suivie par :

Telesia TULITAU

Tél. : +681 72 27 27 poste 321

Mél : telesia.tulitau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

**L'ADMINISTRATION SUPERIEURE
COMMUNIQUE**

**Le présent communiqué annule et remplace celui du 24 juillet 2019
(report de la date de clôture du dépôt de candidature)**

L'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna recrute **en contrat à durée déterminée (CDD) de DEUX (2) ans** conformément aux dispositions de l'article 1er-2° de l'arrêté 77 du 23 septembre 1976.

- Un(e) animateur(trice) « pêche côtières et aquaculture » à la Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche, service Territorial de la Pêche et de Gestion des Ressources Marines ;
- Un(e) animateur(trice) « agro écologie et agro foresterie » au sein de la Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, bureau du développement et de la réglementation ;

Le poste d'animateur(trice) « pêche côtières et aquaculture » est ouvert à toute personne **titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme universitaire de 3^e cycle de préférence dans le domaine de la gestion des ressources marines** avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dont 3 dans le domaine halieutique, une expérience d'au moins 3 ans en gestion de projets multi-partenaires (intégrant programmation technique et budgétaire, mise en place de partenariats, reporting technique et financier), et idéalement une expérience dans le secteur du développement de filières de production primaire intégrant des approches technoéconomiques.

Le poste d'animateur(trice) « agro écologie et agro foresterie » est ouvert à toute personne **titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme universitaire de 3^e cycle de préférence dans le domaine de l'agro environnement notamment de l'agro écologie, de l'agroforesterie et de l'élevage**. Une expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 dans le domaine de l'agro-écologie, une expérience exigée d'au moins 3 ans en gestion de projets multi-partenaires, une expérience exigée dans le secteur du développement de filières de production primaire intégrant des approches technoéconomiques.

Les candidatures devront être accompagnées **obligatoirement**, d'une lettre de motivation et d'un C.V avec la copie du ou des diplômes demandés.

Les candidatures devront être adressées à l'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna, (point de centralisation) ou à la Délégation pour les candidats de Futuna, **au plus tard le mardi 10 septembre 2019 ou de préférence par voie électronique** aux adresses suivantes :

- yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- anne.maertens@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- telesia.tulitau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Après examen des dossiers, **seules les personnes dont la candidature aura été présélectionnée** seront convoquées pour un entretien à l'Administration Supérieure. Le candidat ou la candidate retenue prendra ses fonctions au plus vite.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du Service des Ressources humaines de l'Administration Supérieure.

Le Préfet, Administrateur Supérieur
des îles Wallis et Futuna



Thierry QUEFFELEC